

contacts

www.orsieres.ch / Vivre à Orsières / Education et formation

Commission scolaire

Joël Di Natale
Président

079 370 16 91
joel.dinatale@netplus.ch



Olivier Aubin
Membre

078 710 21 98
aubinolivier@netplus.ch



Jean Métroz
Membre

079 628 61 76
polak@netplus.ch



Direction

Marie-Luce Pouget
Directrice des écoles primaires

027 782 62 83
079 227 35 82
direction.epo@netplus.ch



Véronique Laterza
Adjointe à la direction
des écoles primaires

027 782 62 88
077 437 49 94
v.laterza@netplus.ch



Ecole de La Proz

Salle des maîtres

027 782 62 80

Roger Duay
concierge

027 782 62 82
079 398 51 38
duay.roger@netplus.ch



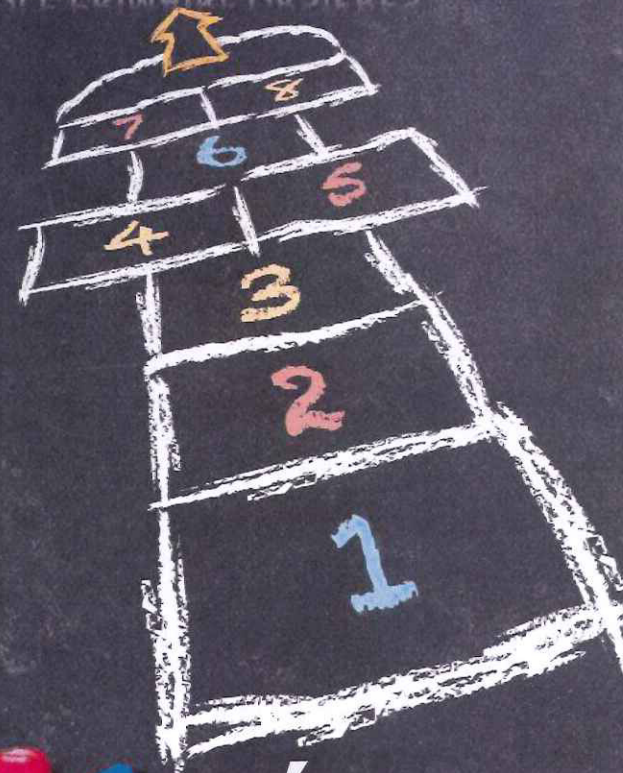
Ecole de Podemainge

Salle des maîtres

027 782 62 88

Monique Joris
concierge

027 783 15 78
079 717 36 32



École
2011-2012 *info*

Rencontre avec M. Gilbert Lovey, psychologue-psychothérapeute, ancien responsable du Centre pour le Développement et la thérapie de l'Enfant et de l'Adolescent (CDTEA) de Martigny, ancien directeur cantonal du CDTEA et actuellement psychologue référent pour les écoles du District d'Entremont.



Tout d'abord, comment définiriez-vous le CDTEA ?

Le Centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent est un office qui est rattaché au service cantonal de la jeunesse (SCJ). Sa mission est d'effectuer de la prévention, des consultations, des évaluations, des prises en charge thérapeutiques, des supervisions et de la formation.

Les prestations du CDTEA sont orientées de manière à activer les ressources non seulement des enfants et des adolescents mais aussi celles des différents acteurs concernés par la problématique.

Pourriez-vous décrire les différentes activités exercées au sein du CDTEA ?

Les tâches confiées au CDTEA sont les suivantes :

- Prévention des troubles du développement (psychiques, psychomoteurs, comportementaux) de l'apprentissage et du langage.
- Supervisions et conseils aux parents, aux enseignants, aux structures d'accueil à la journée, aux institutions d'éducation spécialisée et aux équipes sociales.
- Evaluations concernant les troubles du développement, de l'apprentissage et du langage.
- Consultations et thérapies concernant les différents troubles du développement.
- Formation et animation de cours concernant l'éducation, la gestion de groupe, la gestion des comportements ou tout autre thème concernant la logopédie, la psychomotricité, la psychologie.

Quelles sont les activités principales du CDTEA ?

L'activité principale est naturellement liée aux demandes de consultation. Les signalements par les parents sont les plus nombreux et représentent environ le 60 % des consultations. Les parents peuvent s'adresser directement au CDTEA pour convenir d'un entretien auprès d'un(e) logopédiste, d'un(e) psychomotricien(ne) ou d'un(e) psychologue.

Les signalements par l'école correspondent environ à 35 % des consultations totales. Les enseignants en respectant leurs directives internes peuvent également s'adresser directement au CDTEA. Dans ce cas de figure, ils ne sont pas autorisés à parler nominativement d'un élève mais seulement de difficultés plus globales, comme la gestion du groupe classe, la relation hiérarchique et la discipline ou encore les stratégies normatives et affectives. Par contre, s'ils veulent nominativement signaler un élève, ils doivent impérativement obtenir l'autorisation des parents ou du représentant légal.

Les autres prestations du CDTEA sont des évaluations ou expertises demandées par certains offices comme l'Office pour la protection de l'enfant (OPE), l'Office éducatif itinérant (OEI), par le Centre de pédagogie spécialisé (CPS), par diverses autorités comme le tribunal des mineurs, les juges pénaux, les chambres pupillaires ou des supervisions, des formations à l'intention de professionnels œuvrant dans le domaine social, socio-pédagogique ou de la santé.

Quelle est la philosophie de base du CDTEA ?

De manière générale, vis-à-vis des situations signalées, la philosophie du CDTEA est basée plus sur la notion d'apprentissage à effectuer que sur celle de problème à soigner. En effet, parler en termes d'apprentissage plutôt qu'en termes de problème, pour des jeunes en développement, est une stratégie positive susceptible de permettre l'addition des ressources de tous les acteurs et de renforcer leur complémentarité.

Dans ce sens, ses interventions obéissent à deux principes fondamentaux qui définissent le rôle des spécialistes du CDTEA :

- Ne pas transformer systématiquement les comportements humains en pathologie, ni développer des modèles causalistes expliquant l'origine des problèmes comme se trouvant toujours hors du contexte dans lequel j'évolue : **une difficulté a également une signification au sein du contexte dans laquelle elle apparaît.**

Dans cette optique, par exemple, **il est concevable de dire que s'il y a un problème à l'école, il y a un problème à l'école et pas forcément ailleurs.** Ceci ne signifie pas que l'école est responsable dans le sens d'une quelconque culpabilité, mais qu'elle est un système complexe, plein de ressources, qu'il s'agit d'utiliser au mieux, qu'elle participe à la construction des problématiques ainsi qu'à leur résolution : **s'il y a un problème à l'école, il y a aussi une solution à l'école ou tout du moins une partie de la solution.**

- Activer les ressources de tous les acteurs de la situation, que ce soit au niveau individuel, familial ou scolaire afin de renforcer les compétences de chacun et la collaboration entre toutes les personnes concernées.

Dans cette vision, l'enseignant ne signale pas simplement un élève "à réparer", mais aussi un jeu interactif à décoder, une problématique qu'il rencontre et auquel il participe en tant qu'élément important du système-classe. **"Si l'on veut faire partie de la solution, il faut accepter de faire partie du problème."**

Quand l'école devrait faire appel au CDTEA ?

Le plus rapidement possible, avant qu'une problématique ne se cristallise, afin qu'enseignant et collaborateur du CDTEA, puissent ensemble l'analyser en toute sérénité.

Chaque fois qu'un enseignant souhaite un point de vue extérieur, lorsqu'il désire obtenir une autre manière de lire la réalité. La rencontre avec l'enseignant doit permettre d'observer la problématique à partir de différents points de vue, de récolter de nouvelles informations, de découvrir d'autres interprétations, d'en additionner les différents aspects et de co-construire une prise en charge adaptée.

Le signalement devient alors le début de la collaboration et non la fin du parcours de l'enseignant et le début de celui du spécialiste.

Selon vous, quel type de relation devrait exister entre l'école et le CDTEA ?

Une relation de grande proximité et une collaboration réelle : collaborer dans la vision du CDTEA, signifiant, **"travailler ensemble"**. La collaboration fonctionnelle est caractérisée par la capacité dont les partenaires font preuve pour confronter leurs idées et leurs points de vue, pour communiquer sur leurs modèles explicatifs concernant les difficultés de l'élève ou de la famille et surtout pour construire une réponse commune propre à prendre en compte tous les aspects de la problématique.

Les nouvelles directives concernant la collaboration entre le CDTEA et l'école vont d'ailleurs dans ce sens.

Cette collaboration réclame que le CDTEA, afin d'être une réelle ressource pour l'école, puisse augmenter sa disponibilité, développer des réponses plus réactives c'est-à-dire avec des délais plus courts, en définitive être au **service** de l'école et des élèves, dans le sens le plus noble du terme **"servir"**, c'est-à-dire, en qualité de partenaire privilégié, dans le but d'aider l'école à remplir sa mission.

Ce type de relation demande également une adaptation de la part de l'école, dans le sens que cette dernière doit apprendre à recourir plus rapidement aux services du CDTEA, en sachant que le signalement est d'abord une analyse du contexte dans lequel apparaît la difficulté : le symptôme pouvant en effet, être la manifestation d'une perturbation interne de l'élève ou de sa famille, mais aussi du contexte scolaire, plus particulièrement du système-classe (organisation hiérarchique, style d'autorité, relation famille-école, etc.).

Que diriez-vous en guise de conclusion ?

J'aimerais naturellement qu'entre l'école et le CDTEA, la collaboration se construise de manière toujours plus harmonieuse, et que dans un avenir proche, elle puisse se résumer à la formule suivante :

**"Vos yeux enrichissent nos yeux
et ensemble nous voyons mieux."**